

Fiche de données de sécurité



Synmar Thor Complex 2-3

Date d'émission 17-juil.-2017

Date de révision 17-juil.-2017

Version 1.01

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit Synmar Thor Complex 2-3

Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée **lubrifiant Graisse*****
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Synmar B.V.
Hogeweg 210
3815 LZ Amersfoort
The Netherlands
☎ : +31 (0) 33 303 3044

Pour plus d'informations, contacter

Point de contact Synmar B.V.
Adresse e-mail info@synmar.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +31 (0) 33 303 3044

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

Mention d'avertissement

Aucun(e)

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Danger spécifique de surface glissante due aux fuites/déversements de produit. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour les paramètres nationaux de contrôle de l'exposition. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Ne jamais appliquer de pression pour la vidange ; le fût ne résiste pas à la pression.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet

Aucune information disponible.

(PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité étanches.

Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection adaptés. Gants en plastique ou en caoutchouc.

Protection respiratoire

Si les mesures techniques d'extraction ou de ventilations sont impossibles à mettre en place ou insuffisantes, porter une protection respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État physique**

Paste/Gel***

Aspect

Aucune information disponible

Odeur

caractéristique

Couleur

marron foncé

Seuil olfactif

Aucune information disponible

Propriété**Valeurs****Remarques • Méthode****pH**

Aucune information disponible

Point de fusion/point de congélation

Aucune information disponible

Point / intervalle d'ébullition

> 300 °C / 572 °F

Point d'éclair

> 200 °C / > 392 °F

Taux d'évaporation

Aucune information disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air**Limite supérieure d'inflammabilité:**

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Aucune donnée disponible

@ 20° C

Densité de vapeur

Aucune information disponible

Densité

environ 0.924*** g/cm3

@ 20°C

Hydrosolubilité

Aucune donnée disponible

@ 20° C

Solubilité(s)

Insoluble dans l'eau***

Aucune information disponible

Coefficient de partage

Aucune information disponible

Température d'auto-inflammabilité

Aucune information disponible

Température de décomposition

> 200 °C

Viscosité cinématique

Aucune donnée disponible

@ 40 °C

Viscosité dynamique

Aucune donnée disponible

@ 40 °C

Propriétés explosives

Aucune information disponible

Propriétés comburantes

Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Aucune information disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Incompatible avec les agents comburants. Acides. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques. Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Oxydes d'azote (NO_x).

SECTION 11 : Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Informations sur le produit**

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies.

Inhalation	Aucune donnée disponible.
Contact oculaire	Aucune donnée disponible.
Contact avec la peau	Aucune donnée disponible.
Ingestion	Aucune donnée disponible.

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

?% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Informations sur le produit**Acute (short-term) algae toxicity**

CE50	Aucune information disponible
CE0	Aucune information disponible
CI50	Aucune information disponible
CI0	Aucune information disponible
CEr50	Aucune information disponible
CEb50	Aucune information disponible

Toxicité aiguë (à court terme) pour les poissons

CL50	Aucune information disponible
CL0	Aucune information disponible
CE50	Aucune information disponible
CE0	Aucune information disponible

Acute (short-term) aquatic invertebrate toxicity

CE50	Aucune information disponible
CE0	Aucune information disponible

Toxicité chronique (à long terme) pour les algues

NOEC	Aucune information disponible
CME0	Aucune information disponible

Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

NOEC	Aucune information disponible
CME0	Aucune information disponible

Chronic (long-term) aquatic invertebrate toxicity

NOEC	Aucune information disponible
CME0	Aucune information disponible

12.2. Persistance et dégradabilité**Informations sur le produit**

Biodégradation	Aucune information disponible
DBO	Aucune information disponible
ThCO ₂	Aucune information disponible
DOC	Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Informations sur le produit**

Bioaccumulation (facteur)	Aucune information disponible
---------------------------	-------------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Vider entièrement les emballages contaminés et les nettoyer correctement avant réutilisation. Nettoyer les récipients vrac intermédiaires ou les fûts dans une installation homologuée. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

ADR

14.1. Numéro ONU	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
Étiquettes	-
14.4. Groupe d'emballage	Non réglementé
Description	-
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
Code de classification	-
Code de restriction en tunnel	-
Quantité limitée (LQ)	-
Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler)	-
Remarque :	-

RID

14.1. Numéro ONU	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
Étiquettes	-
14.4. Groupe d'emballage	Non réglementé
Description	-
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
Code de classification	-
Quantité limitée (LQ)	-
Remarque :	-

IMDG

14.1. Numéro ONU	Non réglementé
------------------	----------------

14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
Classe de danger subsidiaire	-
14.4. Groupe d'emballage	Non réglementé
Description	-
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
N° d'urgence	-
Quantité limitée (LQ)	-
Remarque :	-
14.7. Transport in bulk according to Annex II of MARPOL73/78 and the IBC Code	Aucune information disponible

IATA

14.1. Numéro ONU	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
Classe de danger subsidiaire	-
14.4. Groupe d'emballage	Non réglementé
Description	-
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
Code ERG	-
Quantité limitée (LQ)	-
Remarque :	-

SECTION 15 : Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales**

Voir la section 8 pour les paramètres nationaux de contrôle de l'exposition

Allemagne

Classe de stockage 10

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Inventaires internationaux

Tous les composants du produit sont répertoriés dans les listes des Inventaires suivants: TSCA (États-Unis), Europe (EINECS/ELINCS/NLP).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance. Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour les substances de ce mélange.

SECTION 16 : Autres informations

Remarque sur la révision

Voir le texte rouge avec des astérisques dans cette fiche de données de sécurité pour les dernières modifications.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité